

Québec le 18 février 2020

Rapport du comité de surveillance pour l'année 2019

Bonjour à tous,

Le comité de surveillance composé de Nathalie Côté, Isabelle Croteau et Katherine Smith s'est réuni le 18 février 2020 au bureau CSN situé sur la rue de Vitré. Les livres du syndicat pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 ont été vérifiés.

Notre avons lu les procès-verbaux des assemblées générales, des conseils syndicaux et de l'exécutif, vérifié les comptes courants, les comptes de dépenses, les conciliations de caisses et l'état des résultats pour cette période.

Les résolutions à incidence financière ont été respectées. Les livres sont conformes et bien tenu. Nous notons un surplus pour l'année de 6917.71\$

Toute nos questions ont été répondu de façon à satisfaire nos exigences et tous les documents nécessaires ont été fournis sur demande.

Veuillez noter que depuis février 2019, il y a maintenant 2 cellulaires pour l'exécutif. Dont 1 pour la présidence et 1 pour la vice-présidence. Suite à nos questions, nous avons appris que la présidente avait toujours le cellulaire en sa possession puisqu'elle l'utilise également comme téléphone personnel. Cela n'implique rien au final lorsqu'elle est au travail mais puisqu'elle est absente pour des raisons de maladie depuis septembre 2019, il est de notre avis qu'elle doit payer les frais inhérents à cette ligne téléphonique rétroactivement et ce jusqu'à son retour à temps complet. Cet avis doit être adopté par les membres en assemblée générale.

D'autres recommandations ont été soumis à l'exécutif par le biais d'un avis. Il s'agit principalement de suggestions dans le but de faciliter le travail du comité de vérification.

Nous remercions le secrétaire-trésorier pour sa grande disponibilité.

Le comité de surveillance recommande l'adoption des états financiers pour la période se terminant le 31 décembre 2019.

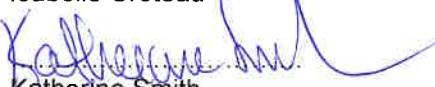
Votre comité de surveillance,



Nathalie Côté



Isabelle Croteau



Katherine Smith